

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

La Loi NOTRé du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette présentation brève et synthétique retrace les informations financières essentielles du compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

La commune d'Ennezat compte aujourd'hui 2 607 habitants, avec une dynamique ascendante. Elle est un pôle de vie attractif dans l'aire urbaine de Riom et Clermont-Ferrand, et dispose aujourd'hui de 29 agents territoriaux.

Dans un contexte national marqué par les tensions internationales, une inflation galopante, des prix, notamment de l'énergie, dans une dynamique de hausse importante, et un contexte budgétaire contraint, la municipalité a souhaité continuer d'œuvrer pour la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement tout en tentant de diversifier et de pérenniser ses recettes. En matière d'investissement, une politique mesurée permet de continuer à développer les infrastructures.

### **BUDGET PRINCIPAL**

#### **La section de fonctionnement :**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, en quelque sorte, comme le budget d'une famille.

Pour l'exercice 2024, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat excédentaire de 252 654,97 €, qui, ajouté à l'excédent antérieur, porte le résultat de clôture excédentaire à 489 644,51 €, se décomposant comme suit :

#### **– Dépenses :**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 2 585 497,26 € et se répartissent comme suit :

Chapitres	Libellé des dépenses	Réalisé 2024	Répartition en %
011	Charges à caractère général ( <i>électricité, eau, chauffage, assurances, contrats de maintenance, frais de télécommunications...</i> )	796 458,36 €	30,80 %
012	Charges de personnel ( <i>salaires et cotisations, médecine du travail, assurance du personnel...</i> )	1 121 945,66 €	43,39 %
65	Autres charges de gestion courante ( <i>indemnités des élus, contribution au SDIS, aux organismes de regroupement, subventions aux budgets annexes et aux associations</i> )	199 320,22 €	7,71 %
66	Charges financières	115 074,02 €	4,45 %
014	Atténuations de produits ( <i>Contribution au redressement des finances publiques</i> )	15 188,00 €	0,6 %
042	Opérations patrimoniales ( <i>amortissements, cessions...</i> )	337 511,00 €	13,05 %
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>2 585 497,26 €</b>	<b>100 %</b>

– Recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 2 838 152,23 € et se répartissent comme suit :

Chapitres	Libellé des recettes	Réalisé 2024	Répartition en %
013	Atténuation de charges (Remboursements sur charges et salaires)	90 717,97 €	3,20 %
042	Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 %
70	Produits de services (concessions cimetière, cantine, garderie, redevances occupation domaine public...)	178 912,94 €	6,30 %
73	Impôts et taxes (impôts locaux, reversement de fiscalité intercommunale...)	1 660 919,43 €	58,52 %
74	Dotations et participations (dotations de l'Etat, participation des communes extérieures aux frais de scolarité...)	453 297,45 €	15,97 %
75	Autres produits de gestion courante (loyers et location de salles ou de terrains ou de matériel...)	130 592,12 €	4,60 %
76	Produits financiers	4,50 €	0,00 %
77	Produits exceptionnels (subventions exceptionnelles, produits des cessions, remboursements de sinistres...)	323 707,82 €	11,41 %
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>2 838 152,23 €</b>	<b>100 %</b>

**La section d'investissement**

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des dépenses et des recettes quotidiennes et répétitives, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et à long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe ainsi :

- En dépenses : l'ensemble des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, de biens immobiliers, d'études ou de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également le remboursement de la dette en capital.
- En recettes : coexistent des recettes dites patrimoniales (taxes d'aménagement, reversement de TVA par exemple), les emprunts souscrits par la collectivité et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Pour l'exercice 2024, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat excédentaire de + 7 180,22 €, qui ajouté au résultat déficitaire antérieur de – 477 545,77 €, porte le résultat de clôture déficitaire à – 470 365,55 €, auquel s'ajoute le solde des restes à réaliser de + 122 341,91 €, soit au total un résultat de clôture cumulé de – 348 023,64 €, se décomposant comme suit :

Chapitres	Libellé des dépenses	Réalisé 2024	Répartition en %
20-21-23	Dépenses d'équipement (acquisitions de matériels, construction ou rénovation de bâtiment, voirie, enfouissement de l'éclairage public...)	940 863,21 €	73,73 %
10	Dotations, fonds divers et réserves (Reversement de taxe locale d'équipement...)	0,00 €	0,00 %
16	Remboursement des emprunts (capital et cautions)	334 887,60 €	26,24 %
040-041	Opérations patrimoniales (amortissements, cessions...)	385,43 €	0,03 %
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 276 136,24 €</b>	<b>100 %</b>

Chapitres	Libellé des recettes	Réalisé 2024	Répartition en %
10	<i>Dotations, fonds divers et réserves (Reversement de TVA, Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement transféré...)</i>	683 181,08 €	53,24 %
13	Subventions d'investissement	262 238,95 €	20,43 %
16	Emprunts et dettes assimilées <i>(versement de nouveaux emprunts, cautions...)</i>	0,00 €	0,00 %
040-041	Opérations d'ordre et patrimoniales <i>(amortissements, cessions...)</i>	337 896,43 €	26,33 %
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 283 316,46 €</b>	<b>100 %</b>

#### Dépenses :

Les dépenses réelles d'investissement de l'exercice 2024 se sont élevées à 1 275 750,81 € réparties principalement entre les dépenses d'équipement pour 940 863,21 € (travaux et acquisitions diverses) et le remboursement du capital de la dette pour 334 887,60 €.

Les principaux investissements de l'année 2024 ont été les suivants :

- La fin de la réfection de la rue du stade pour 251 864,11 € ;
- L'installation du système de vidéosurveillance de la commune pour 234 806,52 € ;
- L'enfouissement des réseaux d'éclairage public pour un montant de 164 453,79 € ;
- La réfection de voies et chemins pour 93 139,32 € ;
- La réfection et le drainage du terrain de pétanque route du moulin d'eau pour 43 372,80 €.